

TRANSCRIPT VIDEO

TITRE : Interview de Thierry Guimbaud, Directeur général de Voies navigables de France.

Quel rôle joue Voies navigables de France dans la transition écologique ?

Voies navigables de France est un acteur central de la transition écologique, pour une raison très simple, c'est que nous gérons le domaine fluvial et que c'est un bien extrêmement écologique. On a une mission de logistique fluviale ou de transport de marchandises par le fleuve. C'est le mode de transport le plus écologique qui existe par sa capacité d'emport qui est extrêmement importante et puis aussi parce que nous développons avec beaucoup d'acteurs des projets de nouvelles motorisations sur l'eau. C'est un projet de très grande ampleur dans les années qui viennent en utilisant, bien évidemment beaucoup de technologies nouvelles, qui sont plutôt expérimentales pour l'instant, que ce soit des carburants plus propres, comme le GNL par exemple, ou le GTL, ou que ce soit l'hydrogène avec des piles à combustible ou que ce soit l'électrique.

Et puis le deuxième titre pour lequel nous sommes très présents sur les sujets écologiques c'est effectivement l'utilisation des fleuves et des canaux comme outils d'excellence écologique du pays dans toutes les dimensions : gestion des crues, gestion des étiages, qui est actuellement un vrai sujet écologique, mais aussi utilisation avec les collectivités des cours d'eau à des fins de loisirs écologiques et puis enfin l'utilisation de l'eau comme un moyen de produire de l'énergie.

Nous sommes devenus, sur nos 6 700 km, 40 000 hectares, un vrai terrain de jeux, si je puis dire, de l'écologie et de l'énergie écologique.

Quelles possibilités pour développer l'hydroélectricité sur le réseau fluvial ?

Au départ, nous ne sommes pas un acteur de l'hydroélectricité, comme la CNR, par exemple, ou EDF, sur le Rhin. Nous sommes un acteur du transport. Néanmoins, c'est un sujet que, depuis 5 à 6 ans, nous développons de manière extrêmement importante. Autrement dit, savoir comment on peut utiliser nos 6 700 km, nos chutes d'eau très importantes, nous avons des barrages, des barrages de retenues d'eau avec des lacs, des barrages dans les fleuves pour gérer le niveau des fleuves. Donc, des chutes d'eau, des débits et des chutes d'eau. Et bien, des débits et des chutes d'eau, ça permet de faire de l'électricité, de faire de l'énergie.

Et c'est quelque chose que nous développons de plus en plus maintenant, en propre dans le cadre de partenariat avec des acteurs de l'électricité. Nous avons par exemple, 7 projets nouveaux qui ont été validés par le ministère au titre de la petite hydroélectricité. Mais nous avons également d'autres projets. Nous avons inauguré en décembre 2018 la première ferme d'hydroliennes au monde. C'est un peu immodeste, mais c'est vrai : 4 hydroliennes dans le Rhône qui sont aujourd'hui en activité et qui produisent de l'électricité à peu près pour 500 foyers grâce au courant du fleuve, du Rhône. Et puis nous avons un domaine important aussi bien terrestre, en bord à voies d'eau que de la voie d'eau elle-même, des lacs, qui sont une surface importante sur lesquels on peut développer mettre en place des capteurs solaires. Et c'est l'un de nos objectifs également de le faire. Nous avons deux projets importants aux abords de Rhône-Saône et un autre sur un lac de Bourgogne actuellement.

Donc, par tous les moyens possibles, d'utilisation et de génération d'électricité par l'eau, nous sommes devenus un acteur et nous entendons bien l'être de plus en plus.

Pourquoi avoir choisi de rejoindre l'UFE ?

L'adhésion à l'UFE est pour nous naturelle, compte tenu de la stratégie que nous développons depuis 5 ou 6 ans, de nous investir dans le domaine de la production d'énergie à partir de notre réseau, à partir de notre territoire. Ces projets sont pour nous essentiels. Il est essentiel d'abord de connaître quelles sont les grandes évolutions réglementaires, techniques, qui concernent ce secteur de l'hydroélectricité. Et puis, deuxièmement, de pouvoir discuter avec des acteurs qui peuvent travailler avec nous, en partenariat. Nous le faisons déjà avec un certain nombre d'acteurs importants électriques, hydroélectriques en France.

Et c'est important de pouvoir discuter avec eux, d'être dans ce réseau-là, si je puis dire, et d'échanger des idées pour développer des partenariats.

Déjà, beaucoup que je vois individuellement à l'occasion des contrats que nous signons ensemble, me disent « mais vous avez là un potentiel absolument considérable, il faut que nous le travaillions ensemble. »

Et bien, je pense qu'à l'UFE, on peut travailler ensemble.